



Cotonou, le 13 JUIN 2025

Le Directeur Général

N° 730 /ADAC-MTCA/DG/DAF/DCAV

APPEL À CANDIDATURES

FORMATION EN GOUVERNANCE CULTURELLE (POLITIQUE CULTURELLE ET REGULATION DU SECTEUR DES ICCS)

Dans le cadre du Programme Intégré (formation, incubation, sensibilisation) pour le renforcement de l'écosystème des Industries Culturelles et Créatives (PIICC) au Bénin, l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC), en partenariat avec la Fondation Marcel Hicter (FMH) et OVATION, avec le soutien de Wallonie-Bruxelles Internationale, met en œuvre le programme PIICC-BÉNIN.

L'objectif global du programme est de promouvoir une croissance économique inclusive, soutenue et durable dans le secteur des ICCs, à travers la montée en compétence des opérateurs culturels au Bénin.

Ce projet s'articule autour de trois axes majeurs :

- axe 1 : Formation et renforcement des capacités
- axe 2 : Incubation d'initiatives entrepreneuriales dans les ICCs
- axe 3 : Appui technique à l'évolution du cadre institutionnel et réglementaire

Le présent appel à candidatures est lancé dans le cadre de l'Axe 1.

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à :

- renforcer les connaissances en gouvernance culturelles et régulation du secteur des ICCs au Bénin ;
- outiller les participants à contribuer efficacement à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques culturelles aux niveaux central et local ;
- renforcer la capacité des acteurs de la société civile culturelle à soutenir le développement des ICCs ;
- former les responsables culturels à rendre leurs structures plus efficaces, économiquement viables et durables ;
- créer un réseau de professionnels de la culture compétents, capables de favoriser une gouvernance culturelle plus efficiente au Bénin ;
- encourager les synergies entre acteurs culturels publics et privés.



2. INFORMATIONS DE BASE

- **Lieu** : Cotonou
- **Dates de la formation** : du 7 au 11 juillet 2025
- **Commodités** :
 - Le transport et l'hébergement sont à la charge des participants ;
 - Les frais de restauration (petit déjeuner et déjeuner) sont pris en charge par le programme.
- **bénéficiaires**
 - responsables managériaux, techniques et artistiques des espaces ou structures culturelles de la société civile (non commerciale) ;
 - agents publics en charge de la culture et des ICCs au niveau central y compris les agents déconcentrés ;
 - agents publics en charge de la culture et des ICCs au sein des collectivités territoriales.

3. MODALITÉS DE SOUMISSION

- Date limite de candidature : **Dimanche 22 juin 2025 à 18h00**
- Soumission uniquement en ligne, via le formulaire disponible sur :
<https://tally.so/r/mOeKqY>
- Les pièces jointes doivent être en format PDF.
- Dossier de candidature (obligatoire pour tous les candidats) :
 - Une lettre de motivation expliquant comment cette formation vous permettra de contribuer à l'écosystème culturel à court ou moyen terme ;
 - Un CV (2 pages maximum), mettant en valeur les expériences pertinentes dans le domaine culturel.
- Documents supplémentaires selon le profil :
 - Pour les agents publics: une lettre de recommandation de votre autorité hiérarchique (Maire/SE pour les collectivités territoriales ; Ministre/SG pour les services centraux et déconcentrés) .
 - Pour les membres de la société civile culturelle : une lettre de recommandation signée du premier responsable de la structure ; un palmarès des actions de la structure au cours des trois dernières années.

4. INFORMATIONS

Pour toute information complémentaire :

Email : adac.sa@gouv.bj . Mettre en copie obligatoirement shouansou@gouv.bj

Contact : +229 01 91 46 19 19



William CODJO